

Les baladins de l'illet veulent se marier ?

Cette année, nous vous emmenons dans une agence matrimoniale, un peu spéciale. On y rencontrera Louis XIV, un squelette, Annie Cordy. Vous pourrez assister à un strip-tease et un tango, et vous découvrirez que tel est pris qui croyait prendre et que les lèches bottes ne gagnent pas toujours !!!!

Les séances auront lieu les :

**vendredi 20 mars à 20h30 , samedi 21 mars à 20h30 , dimanche 22 mars à 15h00
et les vendredi 27 mars à 20h30, samedi 28 mars à 20h30 et dimanche 29 mars à 15h00.**

L'atelier jeunes a beaucoup recruté cette année et vous pourrez applaudir nos nouveaux comédiens en herbe les :

Vendredi 20 , Samedi 22 et Dimanche 23 en première partie.

Ils nous préparent une série de sketches qui décapent !!!!



L'ASL a accueilli la randonnée du téléthon organisée par l'association « Mouazé téléthonne » le samedi 6 décembre. Près de 100 personnes ont pu faire une pause ravitaillement avant de poursuivre vers Saint Sulpice la Forêt.

A cette occasion la *Section OXYGENE* a remis un chèque de 300 € correspondant à 1 € par participant à la course de la Saint Valentin.

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu participer de quelque façon que ce soit.



Section ASL OXYGENE

Course de la Saint Valentin

Le 8 Février 2015

Au programme :

- ♦ une course nature de 10 kms (2 boucles)
- ♦ une course enfants est organisé par l'APE en préambule.

Tarif : 7 € (dont 1 € pour une association d'utilité publique), certificat médical obligatoire.

Inscriptions, renseignements :

www.cOURSE-SAINT-VALENTIN.COM

ou asl.oxygene@gmail.com



Mr et Mme HARDY de « La Cormerais » présentent leur ferme illuminée. N'hésitez pas à passer pour admirer leurs décorations de Noël qui raviront petits et grands.

JOYEUSES FÊTES !!!



AGENDA

Samedi 10 janvier 2015

Vœux de la municipalité
Salle « Les Moissons »

Du 15 janvier au 14 février

Recensement de la population

Mardi 20 janvier 2015

Conseil municipal

Samedi 7 février 2015

Repas du CCAS

Dimanche 8 février 2015

Course de la St Valentin

Secrétariat de mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera ouvert les **mercredis 24 et 31 décembre 2014 de 9h à 12h30.**

Le secrétariat sera fermé les 26 et 27 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier 2015.

En ce mois de décembre, voici l'année qui se termine. Cette année a été pour notre commune synonyme de changement avec l'arrivée de la nouvelle municipalité en avril. Cette période a permis à la nouvelle équipe de prendre ses repères, de se lancer dans quelques chantiers importants (rythmes scolaires, ZAC du champ des Buttes, travaux RD 106). L'année prochaine, nous verrons également d'autres dossiers progresser et aboutir (terrain multisports, garderie le mercredi après-midi, ZAC : collectif, commerce ...).

C'est avec plaisir que nous vous invitons aux vœux de la municipalité **le samedi 10 janvier 2015 à 11 heures , à la salle des Moissons** où nous vous présenterons brièvement ces différents projets.

Ces derniers temps, vous avez tous pu remarquer le cirque au terrain des sports, cette dernière semaine a été riche en émotions. Ces artistes nous ont proposé 2 spectacles dont une super soirée avec les enfants aidés et assistés par le cirque Métropole.

Vous avez aussi été nombreux à participer au marché de Noël : visiteurs, associations, commerçants... et nous vous en remercions et nous vous disons à l'an prochain.

En attendant, toute l'équipe municipale vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'années et à très bientôt .



INFORMATIONS

La commission « Information » travaille sur une nouvelle maquette du Chasné vous Intéresse. Nous vous informons que la distribution ne sera pas assurée au mois de janvier. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et vous prions de nous en excuser.

SMICTOM : La borne à papiers est installée. Vous la retrouverez au niveau de la Mairie, à proximité du conteneur à verre existant. Ce conteneur vous offre une solution alternative et complémentaire à la collecte en porte à porte en sac, peu adaptée aux grandes quantités de papiers. Grâce aux bornes, vous pouvez désormais jeter vos documents que vous jugez confidentiels. Personne ne pourra les voir. Le papier broyé peut aussi être déposé dans les bornes. **Tous les papiers se recyclent.**

MAIRIE PRATIQUE

02 99 55 22 79

mairie@chasnesurillet.fr
www.chasnesurillet.fr

**Le maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous**

Horaires d'ouverture

Lundi	13h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h30
Mercredi	9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h30
Vendredi	9h00 - 12h30
Samedi	9h00 - 12h00

Bibliothèque « La Grange aux livres » : 02 23 37 13 28
bibliothequechasnesurillet@orange.fr

Ecole de la Choinette : 02 99 55 42 32
Garderie municipale : 02 99 55 50 24

Informations municipales



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

Du 15 janvier au 14 février 2015

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel **que chacun y participe !**

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. **Yvanie Garnier, Xavier Lenvoisé et Corentin Grabillagues** seront chargés des enquêtes. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

**Le repas annuel du CCAS
aura lieu le
Samedi 7 février 2015 à 12h
Salle de la cantine**

Les invitations vous seront
remises personnellement par
les membres du conseil
d'administration.

Elections 2015 : n'oubliez pas de vous inscrire !

Les personnes ayant déménagées en 2014 doivent demander leur inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014. Les jeunes qui atteindront 18 ans entre le 1er mars 2014 et le 28 février 2015 seront inscrits d'office. Ils recevront un courrier à leur domicile les en informant. Pour les jeunes arrivés sur la commune en cours d'année 2014, l'inscription d'office n'est pas systématique, ils doivent aussi venir s'inscrire en mairie.

A NOTER : Le bureau de vote se tiendra désormais à la mairie.

Les actualités du "19"

Les jeunes et l'animatrice vous invitent à finir cette année 2014 ensemble le **samedi 20 décembre**.

L'espace jeunes participe à « Le jour le plus court » qui est le festival du court métrage en France, et vous propose dans ce cadre **2 projections gratuites à l'espace jeunesse ouvertes à tous les Chasnéens :**

- ♦ **17H00 : séance enfants « Animations »**
- ♦ **19H00 : séance tout public « Drôle et... »**

Les 11 lycéens de la junior association « **les jeunes bougent à Chasné** » vous proposeront à cette occasion une buvette « goûter/ apéritif de l'hiver ».

Pour rappel, l'espace jeunesse n'est pas ouvert pendant les vacances de Noël, la réouverture est donc prévue le :
mercredi 7 janvier 2015 à 14h.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Si vous êtes intéressés par ces projets, ou pour tout autres renseignements, merci de contacter :

Emmanuelle Pannetier
Responsable pôle jeunesse
06.12.18.40.00

Chasne-sur-illet@leolagrange.org



BIBLIOTHEQUE : FERMETURE ANNUELLE

Comme l'an passé, la bibliothèque fermera ses portes lors des fêtes de fin d'année, du **24 décembre au mardi 6 janvier inclus**.

Réouverture **mercredi 7 janvier à 10h**.

NOUVEAUTES DE DECEMBRE

Tous les mois, la bibliothèque vous propose ses nouveautés. Ainsi, vous pourrez retrouver le dernier prix Goncourt « Pas pleurer » de Lydie Salvayre aux éditions du Seuil, un livre de psychologie « Petites histoires pour devenir grand » de Sophie Carquain chez Albin Michel ou un documentaire sur « La famille autrefois » aux éditions Hoëbeke. Ces ouvrages sont consultables sur le catalogue en ligne sur

<http://lagrangeauxlivres.chasnesurillet.fr>

A bientôt à la bibliothèque !



Information du Service Petite Enfance du Pays de Liffré

Inscriptions pour la micro-crèche de Chasné sur Illet

La micro-crèche de Chasné sur Illet ouvrira ses portes au sein de la maison intercommunale de services, à compter du **24 août 2015**.

L'imprimé de préinscription est à retirer auprès des animatrices du Relais Assistants Maternels du Pays de Liffré (le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants – ou Ripame) lors des permanences organisées dans chaque commune :

- ♦ **Ercé près Liffré** : Le mercredi de 9h30 à 12h30 - semaines paires - Mairie
- ♦ **Chasné sur Illet** : Le mercredi de 9h à 12h - semaines impaires - Mairie
- ♦ **Dourdain** : Le mardi de 9h à 12h30 - Maison intercommunale, 8 rue du stade
- ♦ **La Bouëxière** : Le vendredi de 13h30 à 16h30 - Mairie
- ♦ **Liffré** : Le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 19h - Centre social, 9 rue des écoles

Les coordonnées des animatrices des permanences du Ripame sont :

Sandy Erbrech : 06 17 35 31 53

Patricia Madiot : 07 78 41 84 58

Le formulaire de préinscription en crèche est également téléchargeable sur le site du Pays de Liffré > Services du Pays de Liffré > Petite Enfance > Crèches : Mode d'emploi. Il est rappelé que les familles peuvent exprimer un choix multiple, par ordre de préférence, sur la ou les crèches souhaitée(s) du territoire.